

|                        |  |
|------------------------|--|
| PERS. 205              |  |
| DIRECTION DU PERSONNEL |  |
| Manuel Pratique : 129  |  |
| 27 juin 1951           |  |

## Objet : Classification des Géomètres-Topographes.

Nous vous adressons ci-dessous, après avis de la Commission Supérieure Nationale, la classification des Géomètres-Topographes :

### I. - Topographes

Topographe de 2e classe ..... échelles 11-12

Opérations au niveau, à la planchette et au tachéomètre. Implantation d'un ouvrage simple. Levés de plans de faible étendue. Calculs et dessins correspondants.

Topographe de 1re classe ..... échelles 12-13

Topographe ayant au minimum trois années de pratique dans la fonction de topographe de 2e classe. Opérations en galerie.

Topographe hors classe ..... 13-14

Topographe confirmé par un minimum de trois années de pratique dans la fonction de topographe de 1re classe et ayant les connaissances exigées à l'examen préliminaire de Géomètre-Expert D.P.L.G., ou débutant titulaire d'un diplôme d'Ingénieur-Topographe.

Opérations au théodolite. Contrôle du pilotage d'une galerie ou de l'implantation d'un ouvrage important.

Chef de brigade topographique ..... échelles 14-15

Vérification de tous travaux topographiques confiés à des Entreprises. Implantation des éléments de départ pour l'édification de tous ouvrages. Exécution avec un topographe et des aides, de triangulations locales, levés classiques orientés et piquetages divers avec calculs, dessins et justifications des résultats obtenus.

Aptitude au commandement et participation antérieure à des travaux topographiques importants.

Connaissances de l'examen final de Géomètre-Expert D.P.L.G.

### II. - INGÉNIEURS TOPOGRAPHES

Chef de Mission Topographique ..... échelles 15-16

Contrôle des Entreprises de Topographie. Levés de reconnaissance en vue de l'équipement d'une chute. Discussion sur les méthodes et instruments de Topographie. Établissement d'un projet complet de triangulation importante avec rattachement au réseau national en vue de l'implantation de tous ouvrages. Problèmes spéciaux d'implantation (barrages à multiples courbures, tunnels pilotés par puits, etc.) Études de tracés divers et cubatures (souterrains, routes, lignes électriques, etc.). Mesures de déformations d'ouvrages. Pratique étendue sous tous les aspects de la profession et formation pratique des jeunes Topographes.